



PÔLE 1 PRÉVENTION ET MÉDIATION

PROCÈS-VERBAL N°8

Réunion du vendredi 15 novembre 2024 en visio-conférence et présentielle

Présents : MM. COUCHOUX – MACINA – GROISELLE – FORTIER

Assistent : M. MAURY (D.G.A.) – Alexandre BISSON-COURTIN (Alternant) et Thomas AIGUEDEL (Alternant)

1/ Match du championnat U16 R3/B du 17/11/2024

Réunion organisée suite à la réception d'un dossier de match sensible transmis par le club recevant.

La Commission tient tout d'abord à souligner que la transmission du dossier bien avant la date du match ce qui permet de traiter le match dans les meilleures conditions. Elle remercie le club recevant pour cette rigueur.

Après avoir rappelé le contexte de ce match, la Commission a pu échanger avec les représentants des 2 clubs.

La Commission a pris note des dispositions prises par le club recevant et l'en remercie.

Le coup d'envoi du match a été avancé à **12h00**.

La Commission remercie les représentants des 2 clubs, le délégué officiel et le représentant de la C.D.P.M.E. du District de la Seine-et-Marne pour leur présence à cette réunion.

2/ Rdv avec un club Futsal du championnat Régional

La Commission a reçu le représentant du club dans le cadre d'une réunion de travail sur l'organisation des matches à domicile.

Tous les aspects relatifs à l'organisation d'une rencontre ont été abordés et plus particulièrement la gestion des supporters.

La Commission propose de poursuivre l'accompagnement du club avec une réunion sur site dans le gymnase avec présence de la Mairie.

Il est demandé au club de transmettre un « cahier des charges » de l'organisation de ses matches à domicile qui fera l'objet d'une étude par la Commission.

Un compte-rendu des échanges sera transmis au club.

La Commission remercie le représentant pour sa présence au siège de la Ligue de Paris IDF et la qualité des échanges.